

Echec massif lors d'un test de math des Ecoles techniques neuchâtelaises: les élèves pourront repasser l'examen

Formation Une filière des écoles techniques du CPLN et du Cifom a en grande partie raté un examen de mathématiques fondamentales pour leur maturité professionnelle. Les élèves concernés pourront le refaire l'an prochain.

Environ 90 élèves des écoles techniques du CPLN et du Cifom pourront repasser, au début de l'année prochaine, l'examen de mathématiques fondamentales sur lequel ils ont, pour la plupart, trébuché en janvier dernier.

Un examen, commun à toute la Suisse romande, et destiné à tous ceux qui visent une maturité professionnelle dans le domaine technique. Cette maturité s'obtient soit après un CFC (filière post-CFC) soit dans une formation intégrée en trois ou quatre ans.

Les élèves concernés par cet échec massif viennent en très grande majorité de la filière CFC intégrée en quatre ans. Et c'était la première fois qu'un tel examen était proposé à cette filière.

«En 2016, cet examen était introduit pour les post-CFC et en 2017 pour la filière CFC intégré en trois ans», explique Cédric Bassin, le directeur des écoles techniques neuchâtelaises. «Mais c'est lorsque l'examen a été introduit cette année pour la filière en quatre ans que ça a posé des gros problèmes. Habituellement, la note d'un examen est inférieure d'environ un demi-point aux notes de l'année. Et là, la différence est d'un point voire plus.»

Une nouvelle chance

D'où la décision prise de permettre aux élèves concernés de disposer d'une nouvelle chance en janvier 2019. Le directeur précise que la possibilité de repasser l'examen sera associée au suivi de six périodes de remise à niveau.

Cédric Bassin note par ailleurs que contrairement à ce qui se dit au sein des élèves, les Neuchâtelais n'étaient pas les seuls à avoir eu des difficultés avec cet examen: «Dans certains cantons, les élèves ont eu les résultats qu'on attendait, mais dans d'autres, c'était nettement en dessous.»

Sans calculatrice

Le directeur dément la rumeur qui impute l'échec massif à l'impossibilité d'utiliser une calculatrice programmable durant l'examen, contrairement à d'autres cantons.

Le Valaisan Claude Pottier, président de la commission de coordination des maturités professionnelles en Suisse romande, a expliqué à nos collègues de «20 minutes» que l'examen en question était parfaitement réalisable sans cette fameuse calculatrice: «D'ailleurs, elle ne constituait une aide que pour 10% des questions. Ce n'est donc pas ça qui est à l'origine des mauvais résultats globaux.»

Epreuves cantonales

De même, l'emploi d'un des deux manuels prévus, au niveau romand, pour l'enseignement de cette matière n'a joué aucun rôle, ajoute Cédric Bassin: «Il n'y avait pas de différence de notes entre les classes qui avaient eu l'un ou l'autre des deux manuels.»

Le directeur des écoles techniques neuchâteloises ajoute enfin que si, jusqu'à présent, les épreuves étaient identiques dans tous les cantons romands, celles-ci seront préparées à l'avenir dans chaque canton par les professeurs concernés.